

280

E. 90-62

COMMISSION chargée d'examiner les projets de lois adoptés par la Chambre des Députés, déclarant d'utilité publique des travaux de restauration à effectuer, en exécution de la loi du 4 avril 1882, relative à la restauration et à la conservation des terrains en montagne, dans les bassins : 1° de la **Romanche** (Isère); 2° du **Var supérieur** (Alpes-Maritimes); 3° du **Var moyen** (Alpes-Maritimes); 4° du **Paillon** (Alpes-Maritimes); 5° de la **haute Isère** (Savoie); 6° de la **Vésubie** (Alpes-Maritimes); 7° de l'**Arc supérieur** (Savoie); 8° du **Toulourenc** (Vaucluse). (N^{os} 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, session extraordinaire 1891.)

Nommée le 12 novembre 1891.

MM.

- 1^{er} BUREAU : PEAUDECERF.
2^e — DUPOUY.
3^e — EUGÈNE GUÉRIN.
4^e — LÉON RENAULT. *Rapporteur*
5^e — DROUHET. *Résident*
6^e — BOUTEILLE.
7^e — JEAN DUPUY.
8^e — DURAND-SAVOYAT. *Savoyard*
9^e — FOREST.



Séance du 13 Nov. 1891.

La Commission s'est réunie à 1^h 1/2 et a désigné M. Drouot pour son Président et M. Sauter-Durand pour son Secrétaire.

Les membres de la Commission rendent compte de débats qui ont eu lieu dans leurs bureaux respectifs. Les commissions sont tous favorables en principe à l'adoption des projets de loi.

Après quelques observations, M. Léon Renault est désigné comme rapporteur de la Commission, la séance est levée.

Le Président.

Drouot

Le Secrétaire

Sauter-Durand